Envoyé en préfecture le 08/12/2025
Reçu en préfecture le 08/12/2025
Publié le
ID : 029-212902555-20251201-622025-DE

COMMUNE DE SAINT-MÉEN

6, Rue de la Mairie
29260 SAINT-MÉEN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Nombre de membres : 13
Présents : 11
Procuration : 00
Votant : 11

L'an deux mil vingt-cinq, le premier décembre, à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Méen, dûment convoqué le 24 novembre, s'est réuni, à la mairie, sous la présidence de Mr Louis BEAUGENDRE, Maire.

Etaient présents :
- Mr Louis BEAUGENDRE, Maire
- Mr Jean-Pierre MADEC, Mr Jean-Yves ROUDAUT, Mme Amandine ROLLAND, Mme Marina DOLOU, Adjoints
- Mr Mikaël FLOC'H, Mr Gérard ROUDAUT, Mme Monique LE HER, Mr Joël CONGAR, Mr Yves CAPPELLESSO, Mr Philippe MOTAIS, Conseillers municipaux

Absents excusés : Mr Gaétan THEPAUT, Mr Gildas LE BRAS

Secrétaire : Mr Philippe MOTAIS

Objet **: subvention au comité du Jumelage Saint-Méen / Thiéfosse**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que des sculptures en bois, disposées sur la commune de Thiéfosse, sont arrivés à Saint-Méen afin de les mettre à divers emplacements sur la commune.

Le coût du transport est de 600 €.

Il a été discuté de la faisabilité de partager les frais entre les 2 communes, Saint-Méen et Thiéfosse.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal que la commune participe à hauteur de 300 €, via une subvention au comité du jumelage.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- accepte d'attribuer une subvention de 300 € au Comité du Jumelage Saint-Méen / Thiéfosse
- autorise Monsieur le Maire à procéder au mandatement de cette subvention.

Certifiés conformes les jour, mois & an ci-dessus

Le Maire,
Louis BEAUGENDRE

MAIRIE DE ST-MEEN R.F. 29360 (Finistère)